

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 27 février 2025 à 20 H30**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept du mois de février, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Jean-Luc PERROD, Maire.

Date de convocation et d'affichage : 21 février 2025

Effectif du conseil municipal : 9

Présents (7) : PERROD Jean-Luc, GENAUDET Patrick, BUFFARD-MORET Fabrice, COCHU Béatrix, GRENOUILLET Thierry, Éric BERRARD, Andréa BOITRAND

Absent non excusé :

Absents excusés : Jessica ERRE a donné procuration à Andréa BOITRAND, Christophe BERRARD  
Secrétaire de séance : Béatrix COCHU

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du dernier procès-verbal
- Projet Défense Extérieure Contre l'Incendie : Attribution du marché et plan de financement réactualisé
- Questions diverses

Approbation du compte rendu du 21 février 2025 à l'unanimité.

**08-2025-27-02** **Suivi du dossier de Défense Extérieure contre l'Incendie (DECI) : Attribution du marché**

Monsieur le Maire expose que l'appel d'offre en procédure adaptée a été mise en ligne le 19 décembre 2024. Les offres devaient être déposées au plus tard le 31 janvier 2025 à 12h00. La publication a été faite en annonce légale sur support papier en date du 24 décembre 2024.

Sept entreprises ont déposé leurs offres dans les délais impartis.

Après études et analyses des offres il ressort que l'entreprise FILLOD TP est en première position pour un prix de 134 507.52 € HT soit 161 409.02 € TTC

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :**

Attribue le marché de travaux de mise en conformité de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) à l'entreprise SARL FILLOD AGRI TP pour la somme de 134 507.52 € HT (161 409.02 € TTC)

Autorise Monsieur le Maire à signer ledit marché avec l'entreprise ainsi que tous documents relatifs à ce dossier

**09-2025-27-02** **Suivi du dossier de Défense Extérieure contre l'Incendie (DECI) : Plan de financement prévisionnel réactualisé**

Monsieur le Maire expose que le projet de travaux de mise en conformité de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, d'un estimatif au stade avant-projet sommaire, à 149 055.32 € HT soit 178 866.38 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) ainsi que d'une subvention du Conseil Départemental.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Coût estimatif de l'opération				
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	Dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	Dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
<b>Maîtrise d'œuvre</b>			A proratiser le cas échéant	
Maitrise d'œuvre	VERDI	7 350.00 €		
<b>Etudes complémentaires / frais annexes</b>			A proratiser le cas échéant	
Géomètre	VUILLEMEY	5 497.80 €		
Acquisitions parcelles		200.00 €		
Frais de publication		1 000.00 €		
Notaire		500.00 €		
<b>Sous-total MOE/Etudes</b>		<b>14 547.80 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)</b>			A détailler le cas échéant	
Travaux		134 507.52 €		
<b>Sous-total travaux ou acquisitions</b>		<b>134 507.52 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)</b>		<b>149 055.32 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	À préciser le cas échéant ou acquis	solliciter	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				
DETR		Sollicité	44 717 €	30.00%
DSIL				
FNADT				
Autres aide Etat				
Conseil Régional				
Conseil Départemental		Sollicité	52 169 €	35.00%
EPCI				
Autre collectivité				
A préciser				
<b>Sous-total aides publiques</b>	<b>Taux de financement public</b>		<b>96 885.96 €</b>	<b>65.00%</b>
Autres aides non publiques				
A préciser				
<b>Sous-total autres aides non publique</b>			<b>0.00 €</b>	
Part de la collectivité	Fonds propres			
	Emprunt		52 169.36 €	35.00%
	Crédit-bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
	<b>Participation du maître d'ouvrage</b>		<b>0.00 €</b>	
<b>TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)</b>			<b>149 055.32 €</b>	<b>100.00%</b>

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : mai 2025

Date prévisionnelle de fin de l'opération : décembre 2025

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :**

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 149 055.32 € HT
- approuve le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR ou de la DSIL et des subventions auprès des Co-financeurs mentionnés dans le plan de financement

## QUESTIONS DIVERSES

### RAPPEL DE LA LISTE DES DELIBERATIONS PRISES

- 08-2025-271-02** Suivi du dossier de Défense Extérieure contre l'Incendie (DECI) : Attribution du marché
- 09-2025-271-02** Suivi du dossier de Défense Extérieure contre l'Incendie (DECI) : plan de financement prévisionnel réactualisé

La séance est levée à 21h30  
Le secrétaire

Loisia, le 27 février 2025  
Jean-Luc Perrod, Maire

*Les délibérations relatives à cette séance peuvent être consultées en mairie pendant les heures de permanence.*